

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 3 juin 2019 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Jean Pierre Bergeron, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Sont également présents la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc, et du public.

2019-06-99 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2019

1. Agenda
2. Procès-verbal du 6 mai 2019
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Avis de motion, règlements : 310-2, concernant le lotissement 309-6 concernant le zonage et 314-1 les usages conditionnels
 - b) Premiers projets des règlements : 310-2, concernant le lotissement 309-6 concernant le zonage et 314-1 les usages conditionnels.
5. Adoption du plan de sécurité civile
6. Adoption entente inter municipale Village et Canton sécurité civile
7. Addendum – Entente avec CRSBP
8. Adoption de la procédure pour plaintes appel d'offres public et contrat
9. Demande au Fonds de Développement Territorial de la MRC
10. Autorisation de passage Tour cycliste CIBC Charles Bruneau
11. Appui Canne de Bois demande au MELCC
12. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 - Congrès ADMQ 2019
 - b) Voirie :
 - Octroi contrat travaux de pavage chemin Back Bush
 - Achat bitumineux froid
 - Travaux de drainage chemin Lavallée
 - Travaux de colmatage chemins municipaux
 - c) Service des incendies :
 - d) Appuis financiers, dons et commandites :
 - Légion de Hemmingford
13. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies
14. Sujets divers :
15. Correspondance
16. Période des questions
17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 14, "Sujets divers", ouvert.

2019-06-100 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 mai 2019

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 6 mai 2019, tel que déposé.

2019-06-101 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme, que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2019, ou par une appropriation de surplus ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 244 469,08 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

AVIS DE MOTION : DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT NO. 310-2 CONCERNANT LE LOTISSEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 310-1

Le conseiller Pierre Mineau, donne UN AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, qu'à une prochaine séance du conseil, le conseil prévoit adopter le projet de règlement no.310-2 modifiant le règlement de lotissement no. 310 .

2019-06-102 ADOPTION, PROJET DE RÈGLEMENT NO. 310-2, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.310 INTITULÉ LOTISSEMENT

ATTENDU QU'une municipalité peut légiférer en matière de lotissement en vertu de l'article 115 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 3 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 310-2 amendant le Règlement de lotissement numéro 310 tel que déposé ;

ATTENDU QUE la séance de consultation publique sera tenue à la prochaine séance du conseil le 8 juillet 2019;

DE TRANSMETTRE le projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville pour un avis préliminaire sur la conformité du règlement.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation dans la salle et au bureau municipal.

**AVIS DE MOTION : DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT
314-1 CONCERNANT LES USAGES MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 314.**

La conseillère Maude St-Hilaire donne UN AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, qu'à une prochaine séance du conseil, le conseil prévoit adopter le projet de règlement no.314-1 modifiant le règlement d'usage conditionnel no. 314

**2019-06-103 RÈGLEMENT 314-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO.314
CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS**

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

ATTENDU QUE l'avis de motion, avec dispense de lecture, donné par la conseillère Maude St-Hilaire à la séance du conseil du 3 juin 2019 ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement, le tout conformément à l'article 445 du *Code municipal*, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le projet de règlement numéro 314-1 amendant le Règlement de lotissement numéro 314 tel que déposé ;

ATTENDU QUE la séance de consultation publique sera tenue à la prochaine séance du conseil le 8 juillet 2019;

DE TRANSMETTRE le projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville pour un avis préliminaire sur la conformité du règlement.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation dans la salle et au bureau municipal.

**AVIS DE MOTION : DÉPÔT DE PROJET RÈGLEMENT 309-6 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT NO. 309 CONCERNANT LE ZONAGE**

Le conseiller Lucien Bouchard donne UN AVIS DE MOTION, avec dispense de lecture lors de l'adoption du règlement, qu'à une prochaine séance du conseil, le conseil prévoit adopter le projet de règlement no.309-6 modifiant le règlement de zonage no. 309.

**2019-06-104 DÉPÔT DE PROJET RÈGLEMENT 309-6 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NO. 309 CONCERNANT LE ZONAGE.**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets ;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions concernant les enseignes et l'affichage dans le règlement de zonage nécessitaient d'être entièrement modifiées afin notamment d'autoriser de plus grandes dimensions d'enseignes et de nouvelles catégories d'enseignes ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion, avec dispense de lecture, donné par le conseiller Lucien Bouchard à la séance du conseil du 3 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement, le tout conformément à l'article 445 du *Code municipal*, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard,

APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le premier projet de règlement 309-6 modifiant le règlement 309.

ATTENDU QUE la séance de consultation publique sera tenue à la prochaine séance du conseil le 8 juillet 2019;

DE TRANSMETTRE le projet de règlement à la MRC des Jardins-de-Napierville pour un avis préliminaire sur la conformité du règlement.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation dans la salle et au bureau municipal.

2019-06-105 ADOPTION PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

CONSIDÉRANT la démarche de planification de sécurité civile entreprise par la municipalité du Canton de Hemmingford, depuis janvier 2019;

CONSIDÉRANT les responsabilités dévolues à la municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile :

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son territoire;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT la pertinence d'assurer la présence d'une structure municipale de sécurité civile en matière de prévention, préparation, intervention et rétablissement;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence tel que préconisé par la Loi sur la sécurité civile (2001);

CONSIDÉRANT QUE le conseil est au courant des mesures inclus dans le présent plan ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

Que le conseil adopte le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la Municipalité du Canton de Hemmingford.

2019-06-106 ENTENTE INTER MUNICIPALE D'ENTRAIDE, SÉCURITÉ CIVILE CANTON ET VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Canton et du Village de Hemmingford ont planifié et réalisé conjointement, en comité, le plan de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT QU'une entente d'entraide mutuelle, en cas de sinistre, est rédigée et que les deux conseils municipaux en ont pris connaissance ;

IL EST DONC PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER et d'engager l'entente d'aide mutuelle en sécurité civile entre les deux municipalités de Hemmingford, en cas de sinistre et que le maire et la directrice générale sec-très. soient autorisés à signer l'entente.

2019-06-107 ADDENDUM - ENTENTE AVEC LA CRSBP MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT QUE Madame Jacqueline Labelle, directrice générale de la CRSBP de la Montérégie nous informe que le contrat pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affilié Simb@ prend fin en date du 31 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Jacqueline Labelle, directrice générale de la CRSBP de la Montérégie nous informe que la convention d'affiliation avec la CRSBP prend fin en date du 31 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les dates de fin des deux conventions doivent concorder ;

CONSIDÉRANT QUE l'addendum proposé pour faire concorder les dates de fin des deux conventions définit comme date de fin le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Hemmingford a accepté de signer conjointement ladite convention;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER le maire *Paul Viau* et la directrice générale Sylvie Dubuc à signer l'addendum de la convention « *pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affilié Simb@* » au nom de la Municipalité du Canton de Hemmingford.

2019-06-108 PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLANITES LIÉES AUX DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES OU D'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT.

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1er décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette sanction et conformément à l'**article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (ci-après : CM)**], la municipalité du Canton de Hemmingford s'est dotée d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat, afin de renforcer la confiance du public dans les marchés publics en attestant l'intégrité des concurrents, d'assurer la transparence dans les processus contractuels et garantir un traitement intègre et équitable des concurrents ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat, rétroactivement en date du 25 mai 2019.

2019-06-109 DEMANDE À LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2014-2019

CONSIDÉRANT QUE le montant accumulé au fonds de développement territorial de la MRC des Jardins-de-Napierville, pour les années 2017, 2018 et 2019 est de 45,000\$

CONSIDÉRANT QUE le montant disponible de 45 000\$ doit être engagé pour la fin octobre 2019 et dépensé avant mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Village projette l'aménagement d'une patinoire multifonction au centre récréatif, pour un montant total de 105 444\$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton dispose d'un montant restant de 35 000\$ au Fonds de développement territorial a la MRC, un montant de 10 000\$ est déjà engagé pour l'aménagement d'un puit pour l'entretien de la glace de la patinoire extérieure au centre récréatif ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER de présenter à la MRC des Jardins-de-Napierville une demande au fonds de développement territorial 2014-2019 pour 35,000\$ pour payer une partie des coûts reliés au projet de patinoire multi fonction au centre récréatif et d'autoriser la directrice générale de compléter et signer le formulaire de présentation du projet à la MRC des Jardins-de-Napierville.

2019-06-110 TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT le passage le 4 juillet 2019 à la Municipalité du Canton de Hemmingford du Tour CIBC Charles-Bruneau;

CONSIDÉRANT QU'il est requis que la Municipalité autorise l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau du passage sur la route 202, entre 11 h 15 et 12 h lors de cet événement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Baattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER l'organisation du Tour CIBC Charles-Bruneau ainsi que ses participants à traverser le territoire de la Municipalité le 4 juillet 2019.

2019-06-111 AUTORISATION DE SOUMISSIONNER UNE VÉRIFICATION AUPRÈS DU MELCC POUR LE CAMPING CANNE DE BOIS.

CONSIDÉRANT QUE 6 puits ont été répertoriés par un hydrogéologue sur les propriétés appartenant au Camping Canne de Bois ;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), le Camping Canne de Bois doit faire vérifier la conformité de leurs puits existants auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la municipalité autorise cette soumission de vérification auprès du MELCC .

2019-06-112 CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC 2019

ATTENDU QUE le congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu à Québec du 12 au 14 juin 2019;

ATTENDU QUE lors du congrès des ateliers et de la formation sont offerts ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER les frais d'inscription au congrès de 763\$ avant taxes, pour une employée du bureau municipal, ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement et autres frais reliés au congrès, tel que budgété pour 2019.

2019-06-113 OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE 2019

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Hemmingford s'est jointe (résolution 2019-02-33) à un regroupement des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour l'appel d'offres pour des travaux de pavage prioritaire sur le chemin Back Bush, 1,9 km de distance pour une couche de correction et au total 6,6 km de distance pour la couche de finition ;

ATTENDU QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a géré l'appel d'offres public regroupé et a reçu les 4 soumissions suivantes pour le contrat de pavage pour le Canton de Hemmingford;

Entrepreneur	Coût total, avec taxes
MSA Infrastructures Inc.	849 700,95\$
Ali Excavation inc.	882 848,28\$
Pavage Axion inc.	933 661,28\$
Eurovia	948 122,58\$

ATTENDU QUE le comité des routes recommande que le contrat soit accordé à MSA Infrastructures le plus bas soumissionnaire conforme au cahier de charges;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'OCTROYER le contrat de revêtement d'une partie du réseau routier municipal à la compagnie MSA Infrastructures Inc pour un montant total de 849 700,95 taxes incluses ;

D'AUTORISER la directrice générale d'approuver une variation de quantité jusqu'à 15% supplémentaire si nécessaire ;

D'APPROUVER les fonds nécessaires à ces fins, montant provenant du budget de 2019 et du surplus accumulé;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer tout document relié à ce dossier ;

D'INCLURE les coûts encourus pour les améliorations du chemin dans le prochain programme de la taxe d'accise ;

DE REMERCIER la MRC des Jardins-de-Napierville d'avoir géré le dossier d'achat regroupé pour les municipalités participantes.

2019-06-114 ACHAT DE BITUMINEUX FROID

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de réparer les nombreux trous sur les chemins municipaux afin de rendre la circulation sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QU'UNE soumission de la compagnie EUROVIA QUÉBEC, propose du bitumineux froid au coût de 127,50\$/tm pour une quantité de 20 tm, incluant les frais de livraison ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

DE COMMANDER et d'effectuer le paiement de 2550\$ plus taxes, sommes provenant du fonds budgété pour l'entretien des routes de 2019.

2019-06-115 TRAVAUX DE DRAINAGE CHEMIN LAVALLÉE

CONSIDÉRANT QUE sur une partie du chemin Lavallée, le drainage est déficient et occasionne de la détérioration au pavage;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de creusage de fossé et installation de tuyaux draineraient plus efficacement cette section de chemin;

CONSIDÉRANT QU'UN budget de 4 500\$ plus taxes serait suffisant pour réaliser ces travaux;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER un montant de 4 500\$ plus taxes afin de faire ces travaux, fonds provenant de l'entretien des chemins budget 2019.

2019-06-116 TRAVAUX DE COLMATAGE CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE plusieurs chemins municipaux requièrent des travaux de colmatage, tel que :

- Chemin Lavallée : Bas de la côte, section de 25 mètres plus quelques "patches",
- Chemin Back Bush : près de Montée Poupart : section de 300 mètres,
- Chemin Back Bush : autre section de 300 mètres (près du 110 Back Bush)

CONSIDÉRANT QUE deux entrepreneurs ont fournis des soumissions :

- Pavage MCM : 36 000,00\$ taxes en plus.
- Réal Chenail Transport : 36 415,30\$ taxes en plus

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la soumission de pavage MCM au montant de 36 000\$ plus taxes, de faire le paiement une fois les travaux réalisés, fonds provenant de l'entretien des infrastructures.

2019-06-117 APPUI FINANCIER LÉGION DE HEMMINGFORD, EMBELLISSEMENT DU CÉNOTAPHE

ATTENDU la demande d'appui financier envoyée par la Légion de Hemmingford, pour assumer une partie des frais reliés à l'embellissement du cénotaphe situé sur la rue Champlain, embellissement par des fleurs annuelles;

ATTENDU QUE des bénévoles de la Légion s'occupent des travaux de plantation ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'APPROUVER le versement d'un appui financier de 200\$ à la Légion de Hemmingford pour les fins ci-haut décrites, du budget des appuis financiers pour 2019.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

2019-06-118 CRÉATION D'UN SITE WEB – PROMOTION DES ATTRAITS À HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 15 000\$ a été budgété pour 2019 sous le plan d'action de développement durable, dont 30% sera facturé au Village, pour créer un site web et un logo afin de promouvoir les attraits de Hemmingford, que ce soit, les cidreries, les restaurants et toutes autres activités commerciales et événements;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé propose un budget de 9 940\$, avant taxes, pour la création du site Web et 1 470\$, avant taxes, pour la création du logo;

Pour ces raisons, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER les paiements, selon les modalités du contrat :

- 9 940\$ (site web) : 33,3% à la signature, 33,3% à la mi-mandat et 33,3% à la livraison;
- 1 470\$ (logo) : 50% à la signature et 50% à la livraison.

2019-06-119 TRAVAUX DE NETTOYAGE DE FOSSÉ

CONSIDÉRANT QU'A l'adresse, 390 chemin Back Bush, des travaux de nettoyage de fossé doivent être faits afin de faciliter le drainage et l'écoulement de l'eau et ainsi empêcher l'inondation de terres agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE le coût estimé des travaux est d'environ 2 000\$ excluant les taxes;

Pour ces raisons, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'exécution des travaux ainsi que le paiement une fois le nettoyage réalisé, montant provenant du budget de 2019, pour l'entretien des chemins.

2019-06-220 DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE M. Aiden Hodgins a présenté au conseil ainsi qu'au public présent, la déclaration d'urgence climatique ;

CONSIDÉRANT QUE cette proclamation reconnaît l'ampleur et l'urgence de la crise écologique et les menaces qu'elle pose à la santé, la sécurité, la stabilité économique , la sécurité alimentaire et environnementale qui sont nécessaires pour vivre;

CONSIDÉRANT QUE 224 municipalités au Québec ont déjà endossé cette déclaration d'urgence climatique;

POUR CES MOTIFS, en supportant la déclaration d'urgence climatique, le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hemmingford reconnaît l'ampleur des enjeux climatiques et désire, unanimement, endosser le document.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune

2019-06-221 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYER par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

QUE la séance soit levée à 20h50

Paul Viau
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale et sec-trés

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus ;

2019-06-101	2019-06-115
2019-06-109	2019-06-116
2019-06-112	2019-06-117
2019-06-113	2019-06-118
2019-06-114	2019-06-119